



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 2 mars 2017

Intervention de Gilles GODEFROY – Schéma Routier

Rapport N° 17.01.01 SRADDET

Monsieur le Président, chers collègues,

D'après ce document, les discussions sur le SRADDET par une démarche de démocratie permanente aborderont des sujets tels que « se déplacer », « vivre en bonne santé », « vivre à la ville ou à la campagne ».

Or il y a un lieu dans notre région où les notions de « se déplacer » et « vivre en bonne santé » sont antinomiques c'est la Départementale 943 où l'on meurt beaucoup. C'est insupportable ! Cela fait des années que les travaux sont repoussés, cela fait des années que différents organismes se repassent le bébé et cela fait des années que l'on cumule accidents, morts et blessés. **Cet axe est dangereux et angoissant pour ses usagers.**

Les élus locaux mais également la société civile se sont mobilisés pour que la situation évolue enfin, ainsi deux groupements d'entreprises ont lancé une pétition qui a déjà recueilli près d'un millier de voix et des témoignages d'usagers absolument édifiants. L'axe Tours-Châteauroux est très fréquenté, notamment par des TER bus et des transports scolaires. Le trafic des poids lourds y est particulièrement élevé, du fait du transit entre l'A71 et l'A10. La portion Tours-Cormery voit passer plus de 20 000 véhicules par jour soit autant que l'axe Orléans-Châteauneuf.

Le cas de la Nationale 154 est lui aussi emblématique du désengagement des pouvoirs publics sur un axe d'intérêt régional. Sa mise en concession, que nous avons toujours dénoncée au sein de cet hémicycle, choque et inquiète profondément les usagers en particulier les plus modestes. La région ne peut plus se désengager davantage !



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS

grpfn@grp.regioncentre.fr

fn-regioncentre.fr



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

D'après le SRADDET, elle est notamment en charge de :

- L'implantation des différentes infrastructures d'intérêt général
- L'intermodalité et le développement des transports

Ceci indique clairement qu'elle est en charge des grands axes routiers structurants d'intérêt régional. De plus la région qui est en charge des transports scolaires, peut très bien prendre la responsabilité des routes sur lesquelles elle fait circuler nos enfants.

Il serait fort regrettable qu'au nom d'une certaine idéologie anti-voiture qui règne dans les rangs de votre majorité l'on voit s'accumuler accidents morts et blessés. L'automobiliste contribue pour une grande part au budget de la Région. Il nous paraît normal qu'il puisse profiter des sommes qu'il verse, notamment au profit du transport en commun, pour assurer sa sécurité.

Il ne s'agit pas de mettre en opposition transports en communs et automobilistes, il s'agit d'assurer une meilleure intermodalité des transports. Il n'échappera à personne que l'amélioration des conditions de circulation contribue à l'économie de la Région.

Au-delà des cas de la D943 et de la RN154, c'est l'ensemble de la politique Régionale des axes routiers que nous souhaiterions voir mise en cohérence à l'intérieur d'un Schéma Routier d'Intérêt Régional. Le 3ème alinéa de l'art. L.4251-1 du CGCT indique que « le SRADDET identifie les voies et axes routiers qui, par leurs caractéristiques, constituent des itinéraires d'intérêt régional ».

